

# Introduction au Recueil des fondamentaux des facilitateurs

## Une boîte à outils à destination de l'écosystème de la clause sociale

Dans le contexte de montée en puissance des aspects sociaux de la commande publique (PNAD 2022-2026, loi Climat et Résilience de 2021) et au regard de l'enjeu de diversification : des segments d'achats, de la nature des contrats publics, des secteurs économiques mobilisés, et de la typologie des publics éligibles au dispositif, ce recueil a pour objectif de proposer une boîte à outils mobilisable dans le cadre du service de facilitation des clauses sociales au bénéfice de tous les donneurs d'ordre publics et de plus en plus privés.

Diversification également de la nature des considérations sociales susceptibles d'être déployées : au-delà du sujet historique de l'insertion des publics éloignés de l'emploi ou en situation de handicap, le recueil met en avant des outils pour considérer progressivement des enjeux tels que la promotion de l'égalité femme-homme ou la lutte contre l'illettrisme au sein de l'achat socialement responsable.

C'est bien l'analyse préalable des enjeux sociaux attachés à chaque avant-projet de contrat public, qui permettra aux guichets de clauses sociales de choisir et de conseiller l'acheteur à bon escient, quant aux leviers pertinents à retenir, sans chercher pour autant à déployer l'ensemble de ces outils sur un même projet d'achat, mais bien en adoptant une approche pragmatique et raisonnée.

## Un travail partenarial

L'objectif de ce recueil est d'apporter des ressources<sup>1</sup> opérationnelles et de proposer un cadre harmonisé de pratiques, au réseau des facilitateurs.trices des clauses sociales dans leur action au bénéfice de leurs donneurs d'ordre locaux, départementaux et régionaux.

Plus largement, il s'agit de proposer une ressource mobilisable par l'ensemble des parties prenantes de la clause sociale et de l'achat responsable.

Ces fiches ont été élaborées de manière partenariale, en associant dans un premier temps les représentants régionaux des facilitateurs.trices des clauses sociales et les coordinateurs régionaux issus de l'AAP National ; et dans un second temps, les partenaires nationaux du dispositif : services de l'Etat, fédérations professionnelles, et têtes de réseau de l'inclusion.

L'Alliance Villes Emploi tient à remercier à cet égard l'ensemble des partenaires qui ont pris une part active à ces travaux : la DGEFP, la DAE, l'UGAP, le Syntec, La CGPME, la fédération française des GEIQ, le GESAT et l'UNEA, la Fédération des Entreprises d'Insertion (FEI).

<sup>1</sup> Voir *Référentiel d'emploi et de compétences des facilitateurs des clauses sociales*, AVE 2012

## Une ressource à adapter à chaque territoire et à chaque marché

Les rédacteurs se sont attachés à respecter les objectifs suivants :

- La sécurité juridique des donneurs d'ordre publics et privés
- La possibilité de le transposer pertinemment sur tous les territoires et tous les types de marchés
- L'accompagnement des titulaires des marchés publics sur ces considérations
- L'élargissement de la nature des considérations sociales, au-delà de l'insertion (égalité femme-homme, lutte contre l'illettrisme)

**Ce guide est à mobiliser avec le facilitateur local qui a une connaissance fine de son territoire, de sa demande d'emploi et de son tissu économique inclusif et en sachant que :**

- Ces écritures sont à adapter au contexte local, en s'appuyant au segment d'achat, à la taille du marché, à sa durée, son organisation et aux attentes du donneur d'ordre
- Il ne serait pas pertinent d'ajouter dans un même marché toutes les attentes et modalités indiquées dans ce guide
- Il est très important, dans la phase de sourcing de bien mesurer de la capacité des futures attributaires à réaliser toutes les attentes
- Les attentes sont à moduler en fonction des opérateurs économiques ciblés (structures inclusives, TPE/PME ou grands groupes)

Il s'agit d'adopter une démarche proportionnée et réaliste dans la mobilisation des différents leviers juridiques potentiels : il ne serait évidemment pas pertinent d'inscrire l'ensemble des clauses et critères proposés dans ce recueil sur une même opération ; mais opportun d'identifier le levier pertinent selon l'analyse de l'avant-projet, pour choisir au cas par cas, l'outil adapté. Ainsi, pour ce qui concerne les marchés de travaux il est vivement recommandé d'être particulièrement vigilant sur la capacité du territoire et des acteurs à satisfaire le cas échéant, à l'introduction de considération portant sur l'égalité femme-homme préalablement à leur rédaction.

## Une publication en complément des outils nationaux

Le recueil des fondamentaux se veut une mise en application des orientations posées par :

-Guide sur les aspects sociaux de la commande publique de la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) du Ministère de l'Economie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique

-Guide Réussir son Achat Responsable Guide Thématique n° 2 « Comment faire de son achat un outil au service de l'insertion des publics éloignés de l'emploi ? » de la Direction des Achats de l'Etat (DAE) du Ministère de l'Economie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique

-Plan National de l'Achat Durable édité et suivi dans sa réalisation par le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD).

## Une publication vivante

Le recueil des fondamentaux de la clause sociale est constitué d'un ensemble de fiches pratiques et opérationnelles, organisées autour de 5 thématiques :

**A - Les publics**

**B - La réalisation de la clause sociale**

**C - La préparation du contrat public**

**D - La mobilisation des partenaires**

**E - L'inscription du dispositif dans les politiques publiques**

De nouvelles fiches alimenteront régulièrement le recueil des fondamentaux, au fur et à mesure des besoins des acteurs de l'achat socialement responsable et des évolutions contextuelles du métier de facilitateur.trice des clauses sociales.